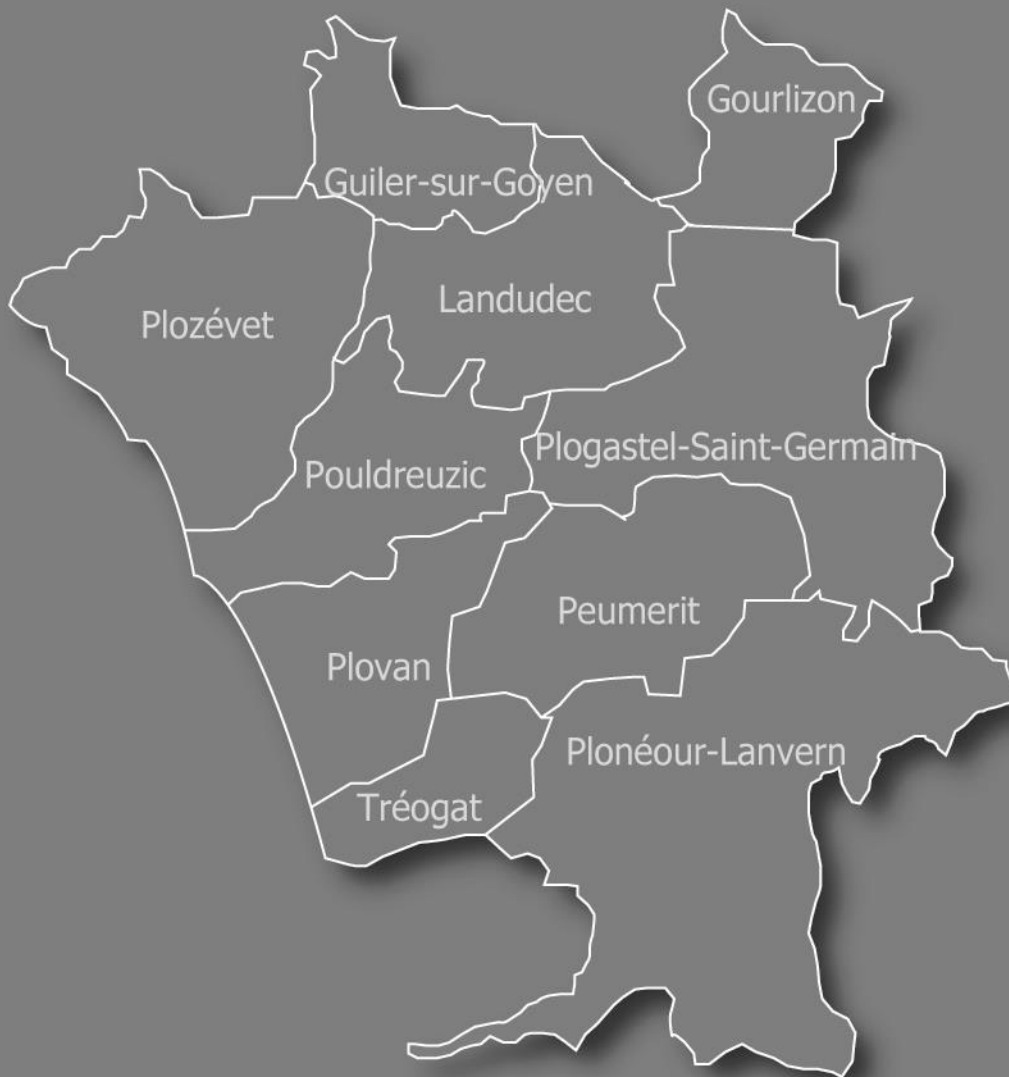


RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité du service public
de collecte et de traitement des déchets

2020



Envoyé en préfecture le 13/10/2021

Reçu en préfecture le 13/10/2021

Affiché le

ID : 029-242900710-20210930-202109_CO88_31-DE

SOMMAIRE

LES INDICATEURS TECHNIQUES	5
I – Indicateurs relatifs à la collecte des déchets	5
A – Territoire desservi	5
B – L'organisation de la collecte des déchets	5
1 - Les ordures ménagères	5
2 - Les autres déchets ménagers	7
II – Indicateurs relatifs au traitement des déchets	9
A – Les déchets ménagers	9
B – Les autres déchets ménagers	10
C – Les tonnages traités	10
D – Evolution des collectes	14
E – La qualité des modes de collecte (les taux de refus)	17
F- Mode et taux de valorisation des déchets	17
III – Communication et actions de prévention des déchets	18
A – Communiquer sur le tri sélectif	18
B – les actions liées à la prévention des déchets	18
LES INDICATEURS FINANCIERS	20
I – Indicateurs relatifs aux ordures ménagères	20
A – Le coût de collecte des Ordures Ménagères	20
B - Le coût de traitement des Ordures Ménagères	21
C – La redevance	22
1 – Les tarifs	22
2 – Le produit de la redevance perçu en 2020	22
II – Indicateurs relatifs au traitement sélectif	23
A – Les Points Environnement	23
1 – Les coûts de collecte et de traitement – les recettes perçues	23
(hors Amortissements, frais de personnel, dépenses de communication,.....)	23
3– Les autres dépenses imputables au tri sélectif en 2020 (en euros)	23
B – Les déchèteries	25
1 – Les tarifs appliqués aux dépôts de matériaux	25
2 – La collecte et le traitement des matières déposées	25
III – Indicateurs relatifs au compte administratif 2020	26
A – Le FONCTIONNEMENT	26
B – L'INVESTISSEMENT	27

INTRODUCTION

La Loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information donnée aux usagers.

Le décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000, impose au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale de présenter à l'assemblée délibérante, un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Ce décret définit également le contenu du rapport et fixe une liste d'indicateurs techniques et financiers qui doivent obligatoirement y figurer.

Le présent rapport sera :

- transmis pour information au représentant de l'Etat dans le département,
- transmis aux mairies des 10 Communes membres de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden,
- tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies des Communes membres.

LES INDICATEURS TECHNIQUES

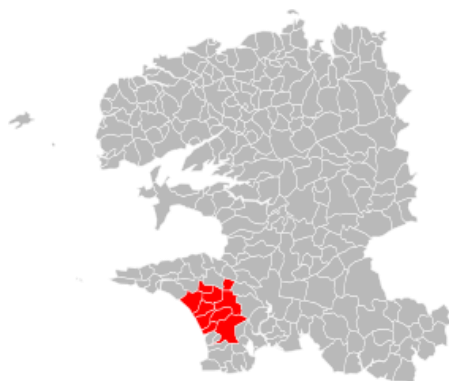
I – Indicateurs relatifs à la collecte des déchets

A – Territoire desservi

Le Haut Pays Bigouden, c'est :

- **10 communes** situées dans le département du Finistère dont 4 littorales PLOVAN, PLOZEVET, POULDREUZIC et TREGAT
- **18 210 habitants.**

Situation géographique de la Communauté de Communes du Haut pays Bigouden dans le département du Finistère et carte des communes de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden



B – L'organisation de la collecte des déchets

1 - Les ordures ménagères

En 2020, la production d'ordures ménagères sur le territoire de la CCHPB est de **4195.62 tonnes soit 230 kg /habitant.**

Le temps annuel de collecte est d'environ 3400H pour 62 590 km parcourus sur le territoire.

La totalité des ordures ménagères produite par la population de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden est collectée en conteneurs collectifs. Le parc est composé exclusivement de conteneurs de 660 litres :

- 912 points composés d'un ou plusieurs bacs collectifs
- un parc d'environ 1650 conteneurs

⇒ Opération de lavage

Les bacs 660L sont lavés annuellement en régie avant la saison estivale sur une période de 5 semaines. En raison du premier confinement, cette opération n'a pu être réalisée en 2020.

⇒ Fréquence de collecte

En période estivale, le front de mer est collecté de 3 à 6 fois par semaine.

Le reste de l'année, les bourgs de Plonéour-Lanvern, de Plouhinec, de Landudec, de Plogastel-Saint-Germain et de Gourlizon sont collectés 2 fois par semaine. Tout le reste du territoire est collecté une fois par semaine.

⇒ Horaires de collecte

- Dès 6 heures du matin du lundi au samedi en été (juillet et août)
- Dès 6 heures du matin du lundi au vendredi le reste de l'année

⇒ Moyens matériels

3 « camions benne » de 26 tonnes chacun d'une capacité moyenne de 12 tonnes de charge utile (dont un camion de secours).



Véhicules de collecte des déchets (V.C.D) de 12 tonnes de charge utile

267 jours de collecte en 2020.

⇒ Moyens humains

7 agents titulaires (ripeur ou ripeur/chauffeur) représentant 5,5 ETP

8 ripeurs saisonniers (période estivale) représentant 0.60 ETP

1 techniciens déchets représentant 1 ETP

1 animatrice environnement à 50 % sur la thématique déchet représentant 0.5 ETP

⇒ Analyse des flux : impact du tourisme sur les tonnages

Moyennes saisonnières (en tonnes)					
	2016	2017	2018	2019	2020
Pleine saison : juillet et août	855.46	869.38	878.12	840.54	831.92
Mi-saison : avril à juin et septembre	1401.36	1390.59	1366.50	1343.38	1368.25
Hors-saison : le reste de l'année	1984.02	1959.77	1959.62	1928.26	1995.45

Les moyennes par mois :

Juillet et août : 415.96 tonnes/mois (439.06 tonnes/mois en 2018)

Avril, mai, juin, septembre : 342.06 tonnes/mois (335.84 tonnes/mois en 2019)

Hors saison : 332.57 tonnes/mois (321.37 tonnes/mois en 2019)

⇒ Pesée des professionnels

Pour permettre une facturation des professionnels en fonction de leur production de déchets, les trois véhicules de collecte des déchets sont équipés d'un système de pesée embarqué. **517.093 tonnes** ont ainsi été facturées aux professionnels (hors facturation des professionnels au forfait) ce qui représente 12.3 % de la production totale des ordures ménagères.

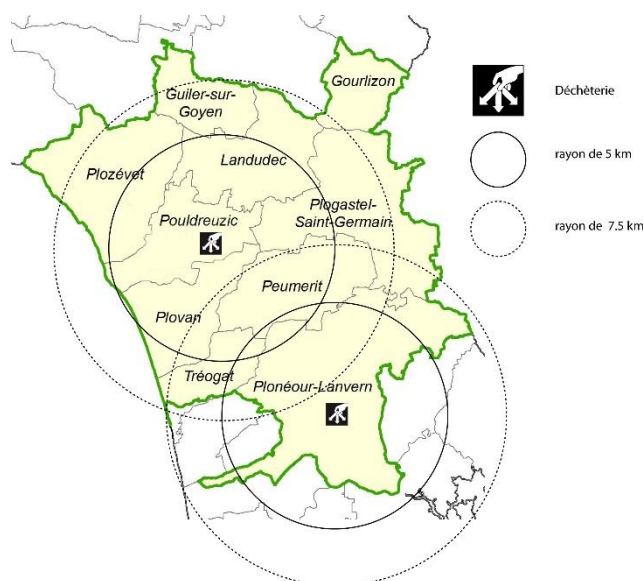
2 - Les autres déchets ménagers

⇒ La collecte en déchèterie

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden dispose de deux déchèteries :

une sur la commune de Plonéour-Lanvern ouverte en avril 2012. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 13H30 à 17H30 et le samedi de 9h à 12H et de 13H30 à 17H30. La deuxième déchèterie se situe sur la commune de Pouldreuzic, lieu-dit Méot sur la route de Quimper. Elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12H et de 13H30 à 17H30.

Les professionnels n'ont accès qu'à la déchèterie de Pouldreuzic, celle de Plonéour-Lanvern étant réservée aux particuliers.



Localisation des deux déchèteries du Haut Pays Bigouden

⇒ Déchets acceptés en déchèterie



Au-delà de 1m³, le dépôt des déchets végétaux, encombrants, incinérables, bois et gravats sont payants pour les professionnels (9€/m³ pour les déchets végétaux, 20€/m³ pour les gravats et le bois, 30€/m³ pour les encombrants et incinérables).

⇒ Les points environnement

Pour des raisons de coût de collecte, les emballages recyclables des habitants du haut pays bigouden sont collectés uniquement en point d'apport volontaire. Chaque commune dispose d'un Point Environnement.

Déchets collectés (selon les points):

- verre
- textiles
- multimatériaux
- papiers, carton

Mode de collecte : apport volontaire des ménages et des professionnels et dépôt en colonne (verre et multimatériaux), benne (cartons et papiers).

⇒ *Les autres points de collecte : les points d'apport volontaire*

Il s'agit de colonnes, disposées à des points stratégiques sur chaque commune, en complément de celles présentes aux points environnement (une colonne jaune multimatériaux doublée d'une colonne à verre sur chaque point).

Collecte sélective (point environnement + point d'apport volontaire)		
Flux	Points	Colonnes
Verre	158	177
Multimatériaux	142	172
Benne cartons, papiers, magazines, journaux	13	14

La CCHPB est dotée d'une colonne multimatériaux pour **105 habitants** et d'une colonne verre pour **102 habitants**.

Les colonnes sont lavées annuellement par les agents de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

Certaines entreprises ou administrations (établissements d'hébergement, restaurants,...) sont équipées également de colonnes de tri, colonnes à verre et de bennes carton :

Nombre d'établissement équipés de colonnes de tri	
Flux	Nombre
Colonnes à verre	29
Colonnes multimatériaux	18
Benne carton	2

⇒ *Moyens humains :*

2 agents d'accueil en déchèterie représentant 2 ETP (dont 12h par semaine dédiées à l'entretien des points d'apport volontaire et des points environnement) + 0.87 ETP pour l'ouverture des déchèteries les lundis et lors des remplacements.

⇒ *Collecte des encombrants en porte à porte*

La CCHPB a organisé une collecte des déchets encombrants au cours du mois d'octobre 2020. Cette collecte est payante, un forfait de 10 € par déplacement auxquels s'ajoutent 18 € de traitement au-delà d'un m³ collecté.

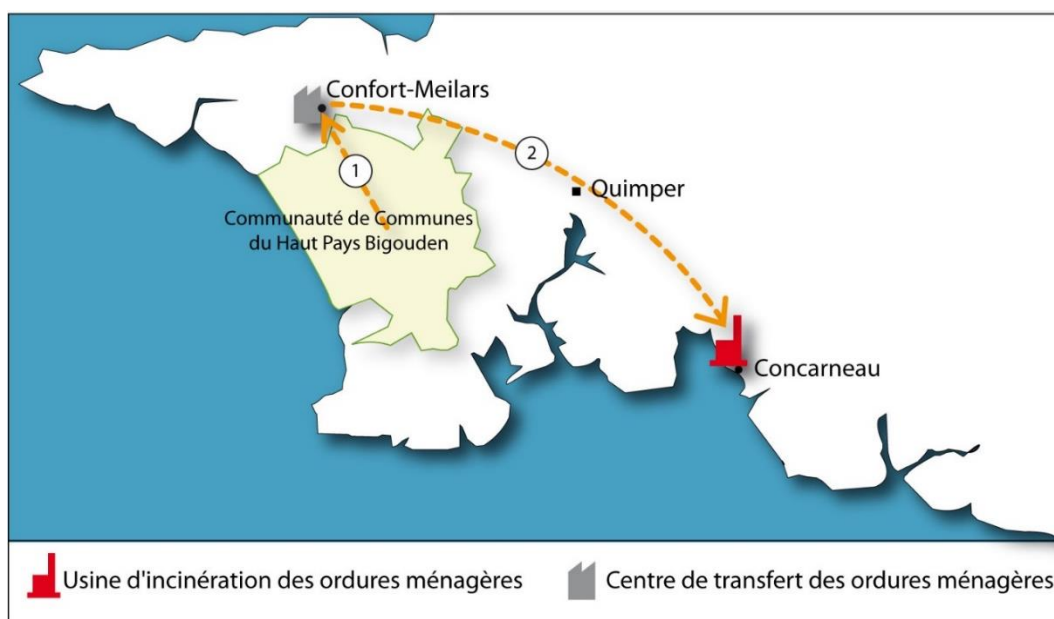
- **15 demandes** d'enlèvement enregistrées en 2020
- 28 h de collecte + 2H de travail administratif
- Environ 18 m³ d'objets collectés (encombrants, électroménager, bois, ferraille...)

II – Indicateurs relatifs au traitement des déchets

A – Les déchets ménagers

Ces déchets sont acheminés dans un premier temps par les bennes du service Ordures Ménagères de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden au centre de transfert de Confort-Meilars géré par VALCOR qui regroupe également les ordures ménagères de la Communauté de Communes du Cap Sizun Pointe du Raz et de Douarnenez Communauté. Ils sont ensuite acheminés à l'usine de valorisation énergétique (UVE) à Concarneau par semi-remorque géré également par VALCOR.

Destination des OMR collectées



Poste de pilotage du chargement des fours à l'U.V.E de Concarneau et vue extérieure de l'U.V.E.

Le rapport annuel sur le traitement et la valorisation des déchets en 2019 du syndicat VALCOR est disponible au téléchargement sur le site internet du syndicat à la rubrique « documentation » : <http://www.valcor.fr/documentation/>

B – Les autres déchets ménagers

Les flux suivants :

- multimatériaux (emballages plastiques, briques, emballages métalliques et aluminium, cartonnets, papiers)
- cartons et JMR (journaux, magazines, revues)

sont acheminés au centre de regroupement de Pouldreuzic (également utilisé par la Communauté de Communes du Cap Sizun Pointe du Raz et par Douarnenez Communauté) puis dirigés au centre de tri de Fouesnant pour être triés.

Depuis le 1^{er} avril 2017, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden est propriétaires et assure l'exploitation du centre de transfert des déchets recyclables de Pouldreuzic. Un agent est présent 32h par semaine.

En 2020, le centre de transfert de Pouldreuzic a réceptionné 3571.16 tonnes de déchets recyclables dont 30 % en provenance du Haut Pays Bigouden.

Ces matières sont traitées ou valorisées comme suit :

Matières	Traitement / Valorisation
Papier	CDL (Celluloses De la Loire) à Allaire (56)
Verre	Usine SAMIN à Cognac (16)
Bois	Trié et broyé à Pluguffan puis transporté à La Chapelle Caro (56) pour la fabrication de panneaux d'agglomérés et en Suède pour de la valorisation énergétique
Métaux	Séparation des déchets et tri des métaux qui sont transférés sur l'Espagne ou le Portugal
Batteries	Transfert à Lorient pour regroupement puis dans le Nord de la France - broyage du plastique, récupération de l'acide et du plomb
Déchets végétaux	Compostage (après broyage) sur plateforme à Plonéour-Lanvern (29) puis épandage en terre agricole
DDS	Plateforme de regroupement de St Jacques de la Lande (35)
DASRI	Unité de traitement thermique SAS Alcea à Nantes
Gravats	Centre d'enfouissement dans les carrières LE ROUX à Douarnenez (29)
Encombrants	Marché conclu par le syndicat VALCOR avec SECHÉ INDUSTRIES (53)
Incinérables	Unité de Valorisation Energétique Valcor – Concarneau (29)
Mobilier	Transfert à Guipavas (29) pour séparation matière

C – Les tonnages traités

⇒ Les déchets ménagers

Le tonnage de déchets ménagers (OM + refus de tri) collectés en 2020 est de **4313.15 tonnes** (4195.62 tonnes pour les OM et 117.5 tonnes pour les refus de tri).

FLUX	Tonnages 2020	Tonnages 2019	Kg / hab (2020)	Taux variation 2019 à 2020	Indice (base 100 pour l'année 2010)
OM + refus de tri	4313.15	4211.95	237	+ 2.4 %	94.63

⇒ Autres déchets ménagers collectés par flux

Nombre d'habitants pris en compte : 18 028

FLUX	Tonnages 2020	Tonnages 2019	Kg / hab (2020)	Taux variation 2019 à 2020	Indice (base 100 pour l'année 2010)
Multimatériaux	745.04	758.52	40.9	- 1.8 %	156.8
Corps plats (cartons, JMR)	329.26	325.58	18.1	++ 1.1 %	69.7
Verre	1092.85	1067.11	60	+ 2.4 %	105.8

⇒ Les déchets ménagers collectés en déchèterie

Matériaux	Tonnages 2020	Tonnages 2019	Kg / hab (2020)	Taux variation 2019 à 2020	Indice (base 100 pour l'année 2010)
Déchets végétaux	3125.32	3750.28	171.6	- 16.7 %	74,5
Encombrants	505.70	453.88	27.8	+ 11.4 %	112,5
Gravats	2473.31	2721.41	135.8	-9.1 %	202
Incinérables	574.68	573.57	31.6	+ 0.2 %	230
Métaux	426.10	403.68	23.4	+ 5.6 %	153,7
Batteries	7.48	7.98	0.4	+ 2 %	76.6
Bois	961.75	953.04	52.8	+ 0.9 %	153.7
Mobilier	488.58	586.82	26.8	- 16.7 %	
DEEE	174.88	204.85	9.6	- 14.6 %	128.4
DDS	36.98	35.75	2	+ 3.5 %	161.1
DASRI (en kg)	452.65	472.5	0.025	- 4.2 %	219.7
Piles (en kg)	1595	2798	0.09	- 43 %	89.6
Lampes et tubes (en kg)	545	859.5	0.03	- 36.6 %	243.3
Pneus	10.96	8.86	0.6	+ 23.7 %	291.5

: Données non disponibles

⇒ Répartition des tonnages par déchèterie :

Matériaux	déchèterie de Plonéour-Lanvern	déchèterie de Pouldreuzic
Déchets végétaux	29.5 %	70.5 %
Encombrants	38.7 %	61.3 %
Gravats	21 %	79%
Incinérables	37 %	63 %
Métaux	33 %	67 %
Batteries	32 %	68 %
Bois	25.6 %	74.4 %
Mobilier	45 %	55 %
DEEE	38.7 %	61.3 %
Piles	34.3 %	65.7 %
DDS	36.7 %	63.3 %
DASRI	49 %	51 %
Pneumatiques*	0 %	100 %
Lampes et tubes	49 %	51 %

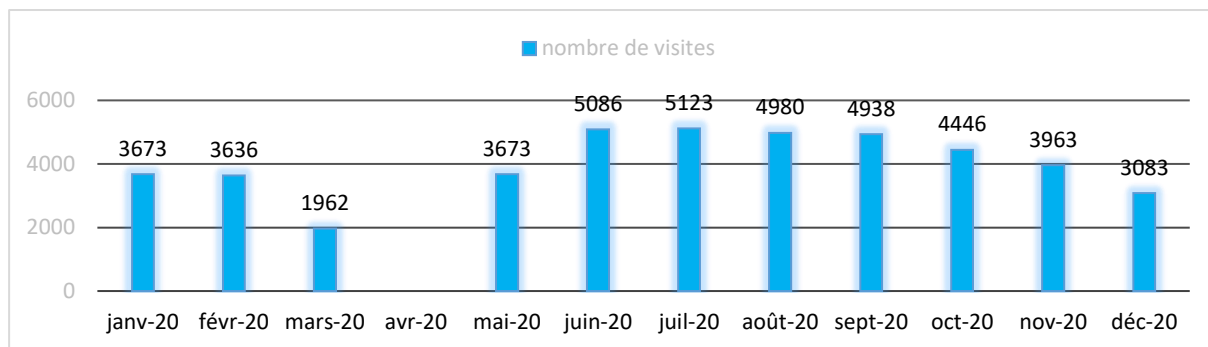
* Les pneumatiques sont collectés uniquement à la déchèterie de Pouldreuzic

⇒ Fréquentation de la déchèterie de Plonéour-Lanvern

La déchèterie de Plonéour-Lanvern est équipée d'une boucle de comptage permettant de connaître précisément les flux d'usagers. Ainsi, entre 2019 et 2020 **la fréquentation a baissé de pratiquement 18 %**. Il est à souligner que la déchèterie, en raison du premier confinement a été fermée du 17 mars au 12 mai 2020.

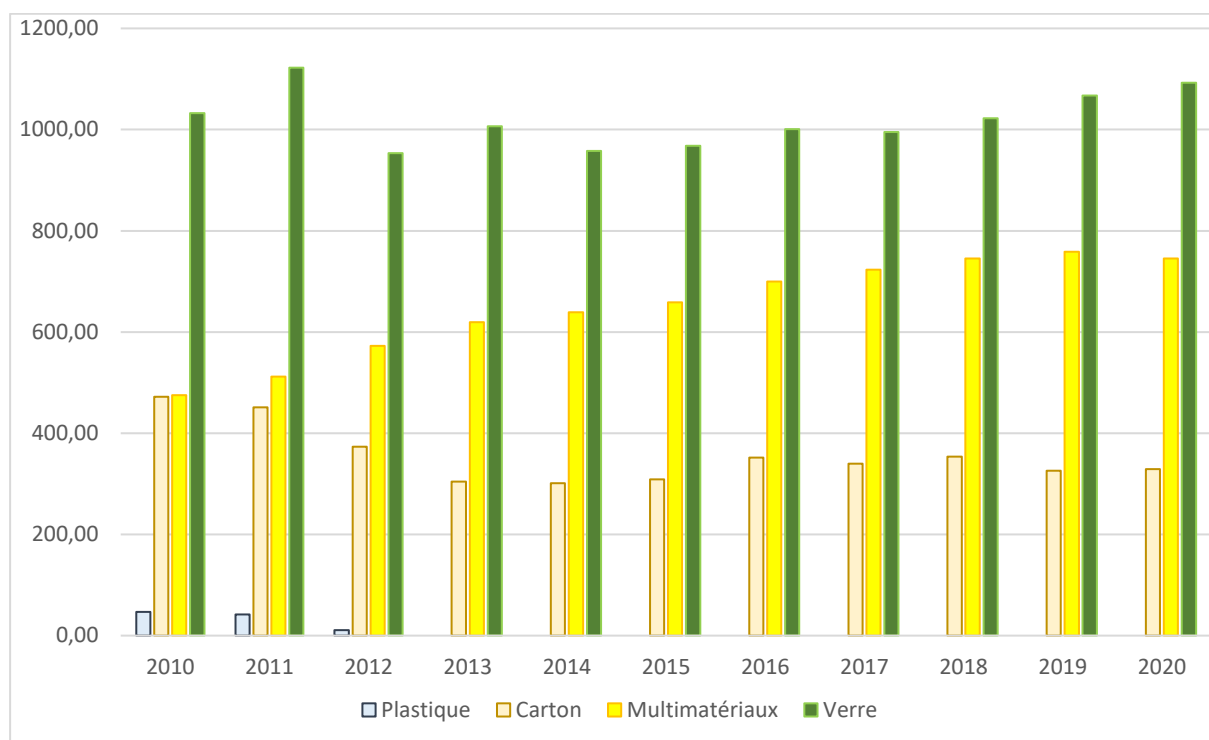
Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fréquentation annuelle (en nombre de passages)	46 554	50 232	51 449	52 910	54 268	44 563

Nombre de visites mensuelles de la déchèterie de Ploné

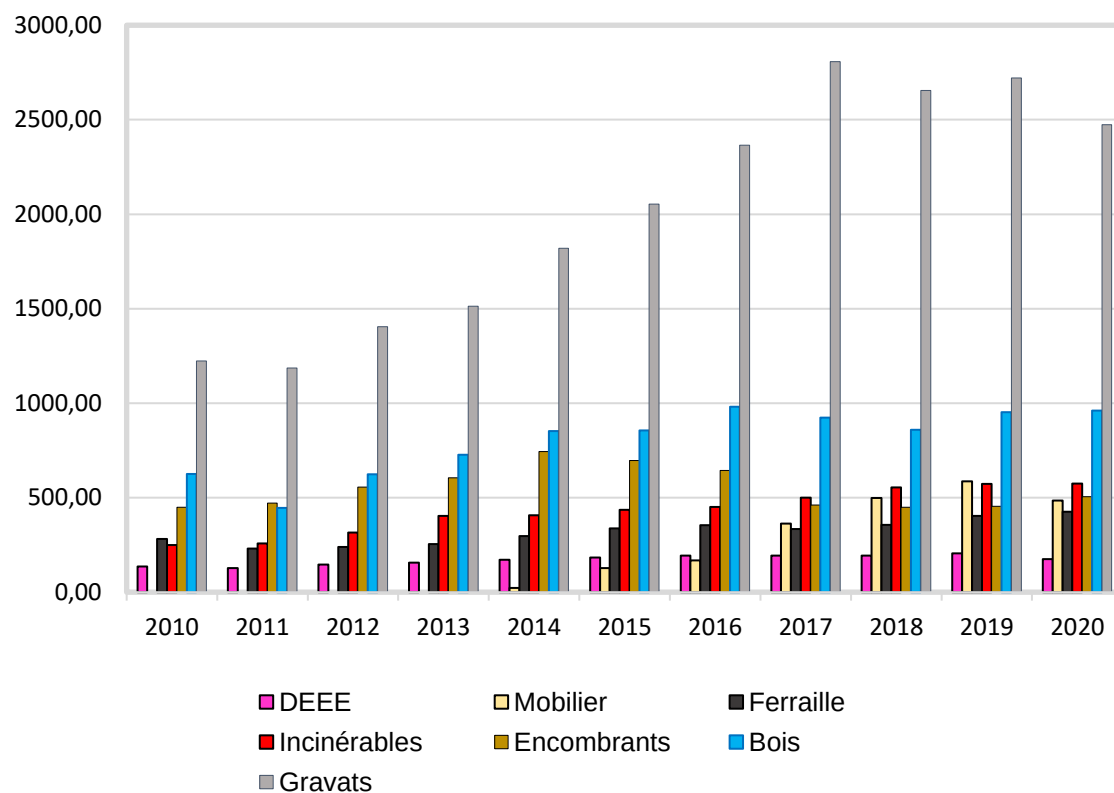


D –Evolution des collectes

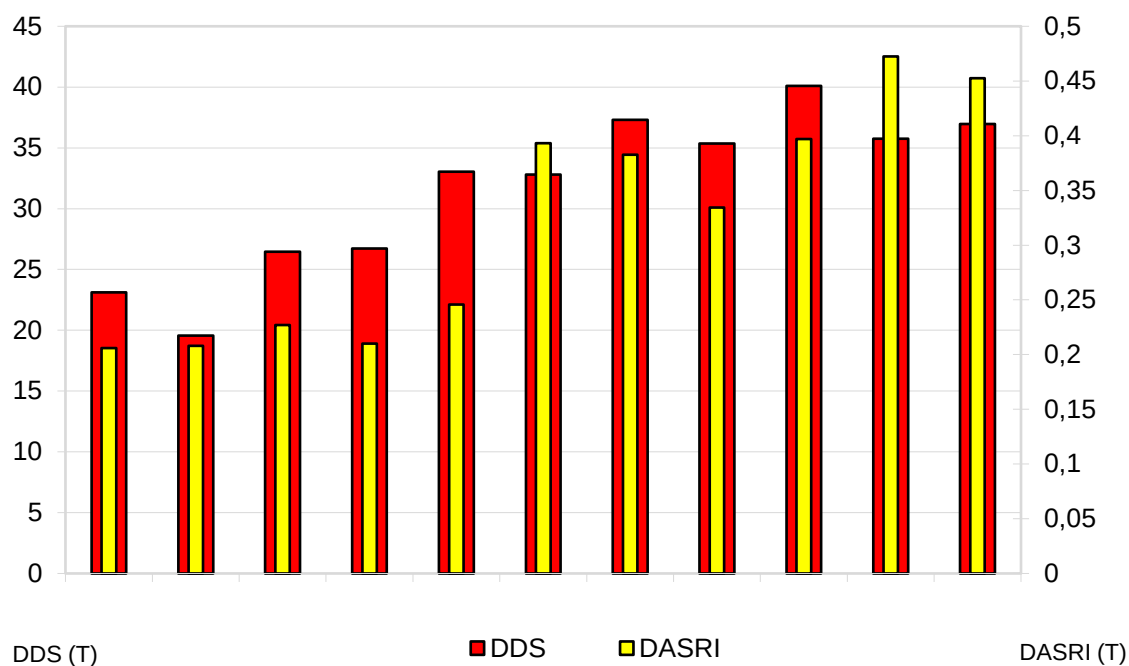
Tonnages des emballages collectés



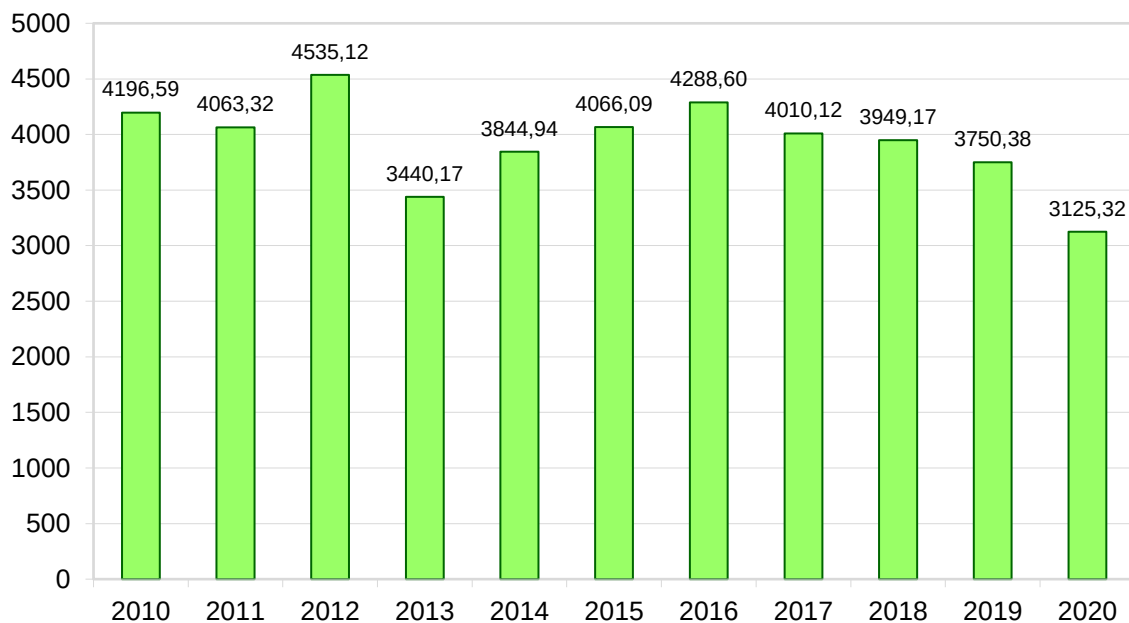
Evolution des tonnages collectés en déchèterie



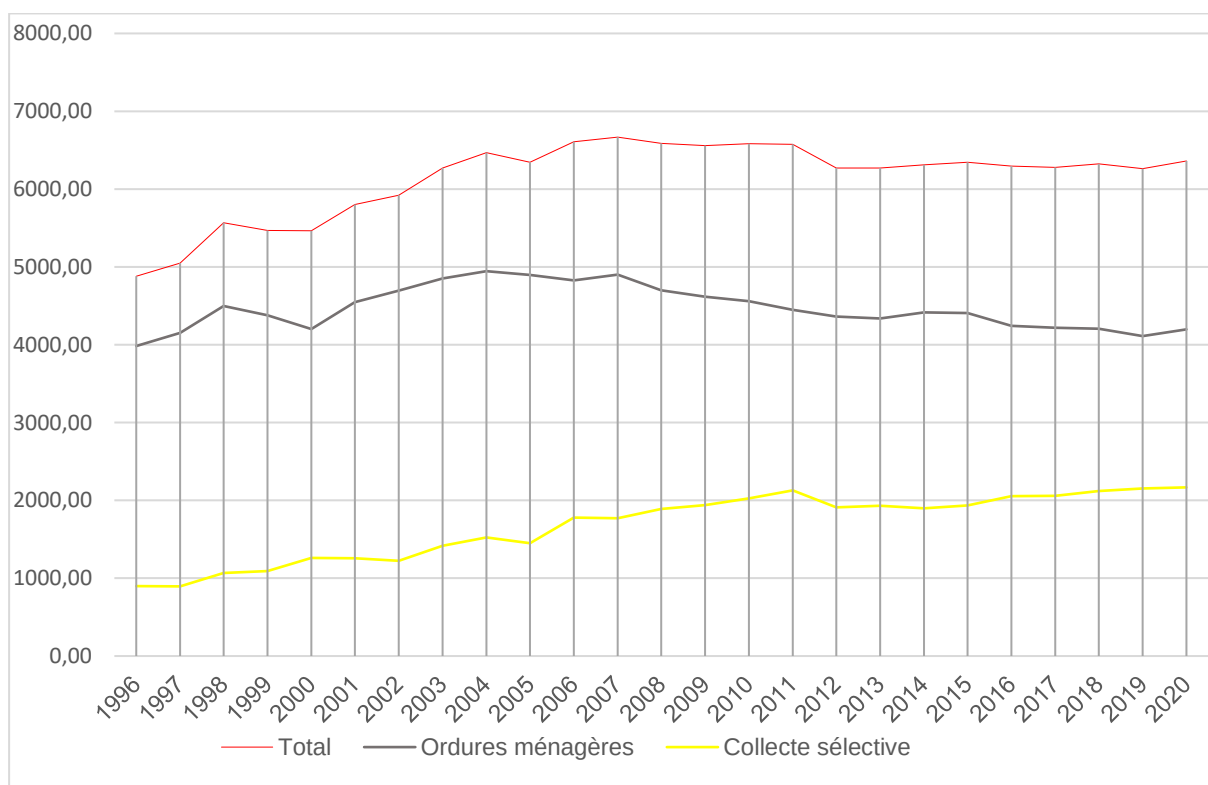
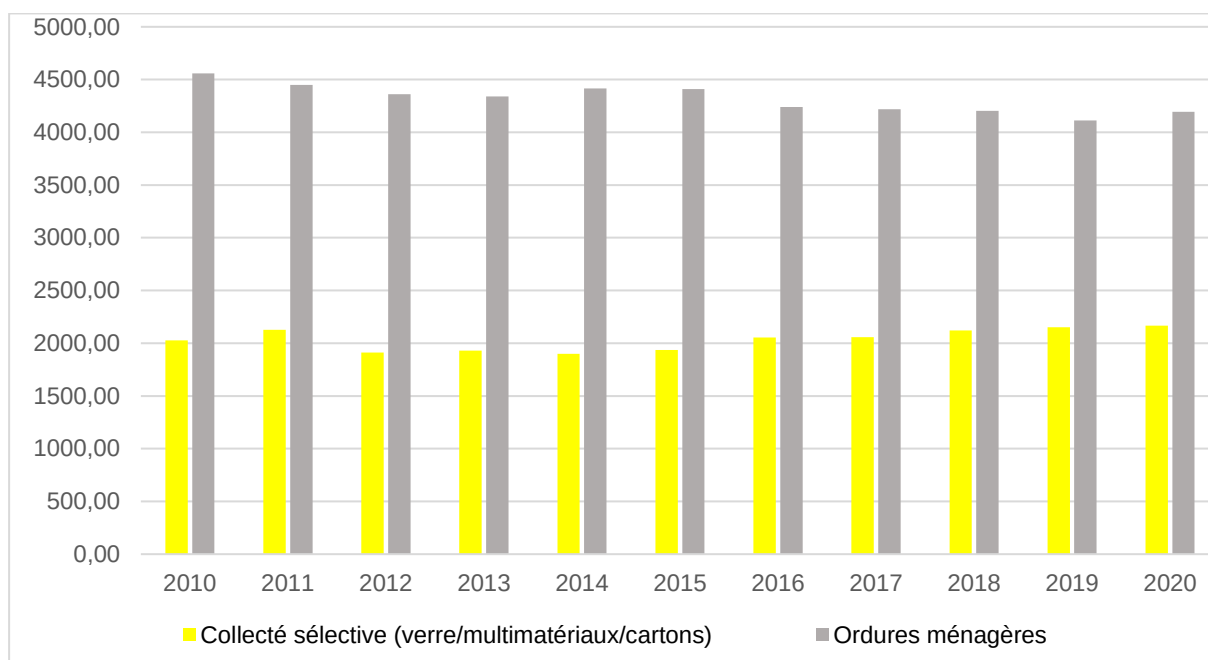
Déchèterie - Evolution des déchets dangereux



Déchets végétaux - Evolution des tonnages traités

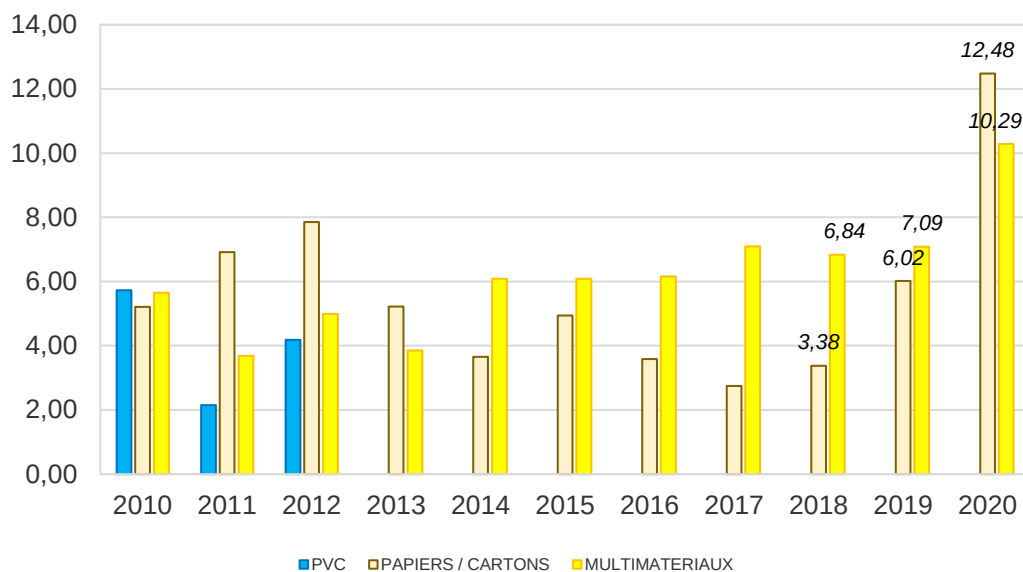


Evolution des tonnages OM et collecte sélective



E – La qualité des modes de collecte (les taux de refus)

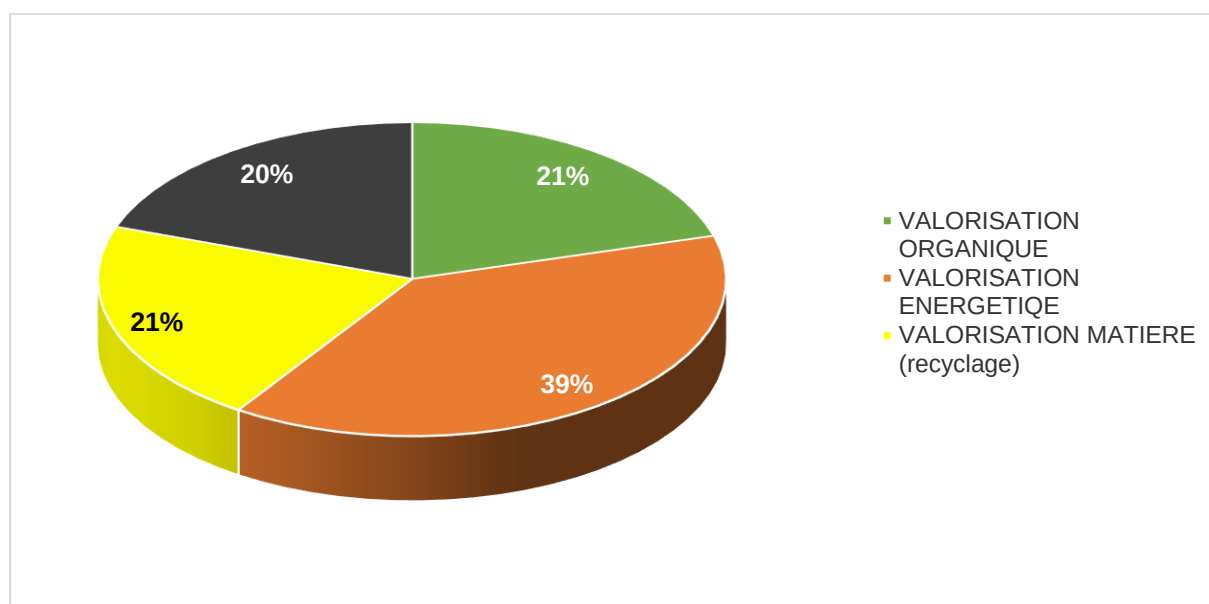
Evolution des taux de refus des emballages recyclables



Les taux de refus indiqués ci-dessus sont les taux facturés à la collectivité et sont basés sur les caractérisations.

F- Mode et taux de valorisation des déchets

Mode de valorisation des déchets en 2020 (sur un total de 15 210 tonnes)



III – Communication et actions de prévention des

A – Communiquer sur le tri sélectif

Depuis 2007, le dispositif de tri est déployé sur l'ensemble du territoire de la CCHPB.

La collecte des emballages recyclables se fait par apport volontaire des habitants à divers points du territoire comprenant des colonnes jaunes « multimatériaux », des colonnes vertes réservées au verre et des bennes bleues adaptées au dépôt des cartons.

Depuis 2014, afin de rendre le geste de tri accessible à tous, la Communauté de Communes équipe ses points d'apport volontaires de colonnes spécifiques munies d'une trappe adaptée pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Chaque commune dispose d'au moins un point de collecte PMR.



Colonnes de tri munies d'une trappe en partie basse pour faciliter le geste de tri aux personnes à mobilité réduite

Le contexte sanitaire n'a pas permis en 2020 d'organiser des animations relatives au tri des déchets en supermarché ou des missions d'ambassadeur de tri en porte à porte.

Le P'tit sac jaune



Réservé aux petits emballages
et aux emballages souillés.

Cependant, en 2020, à la suite de l'expérimentation des « P'tits sacs » jaunes sur les communes de Goulizon et Peumerit fin 2019, ce dispositif a été déployé à l'ensemble du territoire en Novembre 2020.

L'objectif des P'tits sacs jaunes est de faciliter le tri et le vidage des déchets recyclables de petites tailles et salissants dans les colonnes d'apport volontaire.

B – les actions liées à la prévention des déchets

Le programme local de prévention des déchets permet d'une part de territorialiser et de détailler des objectifs de prévention des déchets et d'autre part, de définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Le premier programme s'est terminé en septembre 2015. Un nouveau programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) a été engagé pour la période 2017 à 2022. Comme le précédent, il a pour but de pérenniser la démarche engagée par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden en matière de réduction des déchets et de protection de l'environnement.

La différence principale avec le précédent programme est qu'il concerne désormais tous les flux de Déchets ménagers et assimilés – DMA (Ordures ménagères, collecte sélective et flux de déchèterie) et non plus uniquement les Ordures ménagères et assimilés (Ordures ménagères + collecte sélective).

Le contexte sanitaire n'a pas permis en 2020 d'organiser d'évènements tels que le troc textile.

La vente de composteur a été interrompue du mois de Mars au mois de Novembre, cependant 65 usagers ont acquis un tel équipement au cours de l'année 2020.

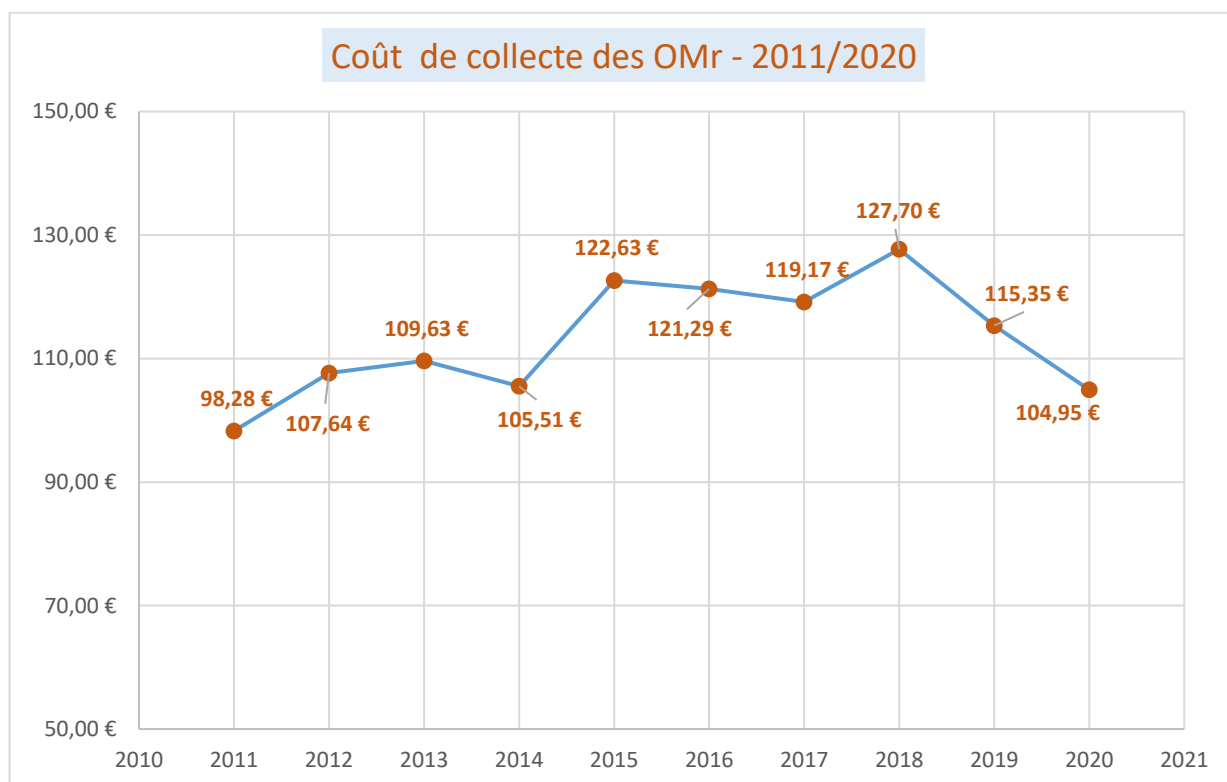
LES INDICATEURS FINANCIERS

I – Indicateurs relatifs aux ordures ménagères

A – Le coût de collecte des Ordures Ménagères

= **104.95 € / Tonne** inclus charges diverses, de personnel et amortissements de l'actif et des subventions

Depuis 2011, le coût de collecte des OMr, en régie, a évolué ainsi :



Les variations sont dues à l'évolution des charges de personnel notamment à partir de 2015, et à la baisse des amortissements sur les bennes de collecte (fin d'amortissements sur BOM en 2019).

B - Le coût de traitement des Ordures Ménagères

Mois	QUANTITES OM INCINEREES (en tonnes)	refus de tri incinérés en T	QUANTITES INCINERABLES de DECHETERIE(en tonnes)	COÛT PAR TONNE INCINEREE OM (en €) TTC	COÛT TOTAL OM INCINEREES	COÛT TOTAL REFUS TRI INCINERES	COÛT TOTAL INCINERABLES DECHETERIE	COÛT TOTAL INCINERATION TTC
JANVIER	332,86	0,00	48,12	142,25	47347,89	0,00	6844,86	54 192,75
FÉVRIER	286,00	7,65	44,62	160,21	45818,79	1225,57	7148,37	54 192,74
MARS	342,13	9,15	26	143,64	49143,77	1314,31	3734,66	54 192,74
AVRIL	365,10	4,03	3,34	153,05	55877,77	616,78	511,18	57 005,73
MAI	310,06	3,78	55,66	154,28	47835,44	583,17	8587,11	57 005,73
JUIN	349,02	15,00	64,1	133,15	46473,28	1997,30	8535,15	57 005,73
JUILLET	401,80	13,87	72,16	116,86	46952,63	1620,79	8432,31	57 005,73
AOÛT	430,12	12,99	57,64	113,84	48965,16	1478,79	6561,78	57 005,73
SEPTEMBRE	344,16	10,00	63,94	136,34	46924,40	1363,45	8717,88	57 005,73
OCTOBRE	344,14	16,22	59,9	135,64	46680,51	2200,15	8125,07	57 005,73
NOVEMBRE	322,36	9,98	37,56	154,11	49679,28	1538,03	5788,42	57 005,73
DÉCEMBRE	367,96	15,12	43,64	133,59	49155,97	2019,89	5829,89	57 005,75
TOTAUX	4195,71	117,79	576,68		580854,91	15958,23	78816,68	675 629,82

COÛT d'INCINERATION des ORDURES MENAGERES par le Syndicat VALCOR

INCINERATION AFFECTATION des DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTES ET DE DECHETS

	TOTAL	OM	REFUS DE TRI	DECHETERIES
Qtés incinérées en tonnes	4 980.18	4 195.71	117.79	576.68
Coût Incinération €	675 629.82	580 854.91	15 958.23	78 816.68
Coût gestion des machefers €	98 102.81	98 102.81		
Etude de caractérisation OMr €	3 215.68	3 215.68		
TOTAL coût €	776 948.31	682 173.40	15 958.23	78 816.68
Coût incinération par tonne TTC €	158.88	162.59 (*)	135.48	136.67

(*) Le coût de traitements des OMr, hors coût de gestion des mâchefers et coût d'étude de caractérisation, est de **138.44 €**

(La participation aux frais fixes de fonctionnement de VALCOR ainsi que le coût des emprunts sont inclus dans le coût d'incinération)

C – La redevance

1 – Les tarifs

a – aux particuliers

Catégories de personnes desservies	Tarif annuel
Foyer comprenant PLUS de 2 personnes	218,00 €
Foyer comprenant 2 personnes	185,00 €
Personne seule et location saisonnière	120,00 €
Résidence secondaire	150,00 €
Chambres d'hôtes (par chambre)	30,00 €

b – aux professionnels

L'unité de base pour la facturation 2020 est de 218 €.

1^{ère} tranche de 1 à 1000 Kgs	Professionnel demeurant sur le lieu d'exercice de l'activité	120 € - forfait
	Professionnel ne demeurant pas sur le lieu d'exercice de l'activité	218 € - forfait
Au-delà de 1000 Kgs		135.89 € - par tonne

2 – Le produit de la redevance perçu en 2020

Redevance des particuliers	1 632 038 €
Redevance des professionnels	91 387 €
Soit un total de	1 723 425 €

Viennent en déduction les annulations de dettes sur les années antérieures : **6 200.95 €**

II – Indicateurs relatifs au traitement sélectif

A – Les Points Environnement

1 – Les coûts de collecte et de traitement – les recettes perçues

COLLECTE SELECTIVE 2020

Bilan financier en €

DEPENSES €				
Prestataire	VERRE	CARTON/PAPIER		MULTIMATERIAUX
	Collecte	Tri	Collecte	Tri et collecte
Le Goff Transports	34 334.01			(collecte) 79 482.21
Le Pape Environnement			38 860.06	
Ecotri		28 357.37		(tri) 147 883.15
Valcor				(collecte) 26 505.25
	34 334.01	28 357.37	38 860.06	253 870.61
TOTAL DEPENSES	355 422.05 €			

RECETTES €	
ECO ORGANISMES	
CITEO (EE) (*)	206 757.32
Eco Folio (2016)	30 949.86
Eco TLC	1 802.80
REVERSEMENTS VALCOR (repreneurs)	
Verre	19 766.06
Plastique	9 958.53
Acier-Alu	4 624.40
Carton Papier JMR	22 608.72
Participation à la gestion du Centre de transfert de Méot	
Douarnenez Cté et Cté de Communes du Cap Sizun Pointe du Raz	25 299.86
TOTAL RECETTES	321 767.55 €

(hors Amortissements, frais de personnel, dépenses de communication,.....)

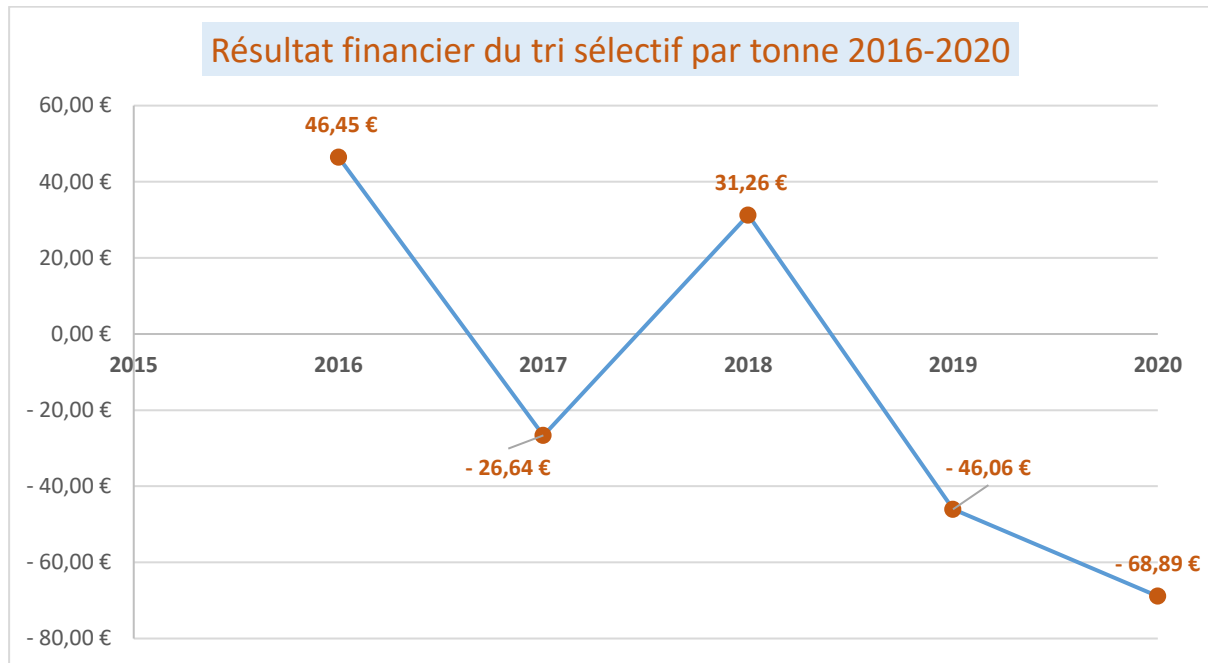
3– Les autres dépenses imputables au tri sélectif en 2020 (en euros)

Type	Montant en €
Autres charges diverses et de personnel	90 141.35
Dépenses de collecte et de traitement	355 422.05
Recettes de collecte et de traitement	- 321 767.55
Résultat hors Amts / bénéfice	+ 123 795.85
Amortissements nets / charge	25 493.37
Résultat avec Amts (perte)	+ 149 289.22

La Collectivité a repris en avril 2017 la gestion du Centre de Transfert de Méot, ce qui engendre des coûts supplémentaires notamment sur les charges de personnel et l'entretien du bâtiment, mais cette charge est atténuée par le versement d'une participation aux frais de fonctionnement, de 25 299.86 €, par les Communautés de Communes de Douarnenez et du Cap Sizun Pointe du Raz.

En 2020, pour 2167.15 tonnes collectées, la collectivité dégage une perte de 68.89 € par tonne.

Depuis 2016, l'évolution du coût du tri sélectif à la tonne est la suivante :



Les variations s'expliquent ainsi :

La Collectivité a repris en avril 2017 la gestion du Centre de Transfert de Méot, ce qui engendre des coûts supplémentaires notamment sur les charges de personnel et l'entretien du bâtiment, mais cette charge est atténuée par le versement d'une participation aux frais de fonctionnement, de 25 299.86 €, par les Communautés de Communes de Douarnenez et du Cap Sizun Pointe du Raz.

En outre, les recettes CITEO nous parviennent via le syndicat VALCOR, de manière très irrégulière, d'une année sur l'autre.

(En 2015, nous avons perçu 105 000 € de recettes, contre 305 949,16 € en 2016, et 154 500 € en 2017).

Dans le même temps, les dépenses de collecte et de traitement ont augmenté de 57 464 € entre 2016 et 2017 (notamment dépense de transfert des matériaux déposés au centre de Méot vers l'usine de tri de Fouesnant pour 19 648 €, ce coût étant auparavant inclus dans le coût de tri et de traitement facturé par ECOTRI précédent gestionnaire du Centre de Transfert) Entre 2017 et 2018, les dépenses de collecte et de traitement ont augmenté de 21 638 € (dûe aux effets de l'augmentation des tonnages collectés et traités en 2018, soit + 64 tonnes)

De plus, déjà amorcée en 2019, la baisse des recettes de valorisation des matériaux collectés s'intensifie en 2020 : - 45 000 €.

2020 intègre également l'achat des sacs de précollecte qui comptent pour 5 € / tonne dans la perte constatée.

Le résultat financier de la collecte sélective (coût de 68.89 € / tonne en 2020) est à comparer au coût d'incinération qui est de 138.44 € en moyenne par tonne (hors coût des machefers et étude de caractérisation des OMr), auquel il convient de rajouter un coût de collecte des OMr, réalisée en régie, de 104.95 € par tonne.

B – Les déchèteries

1 – Les tarifs appliqués aux dépôts de matériaux

Matières collectées	Tarifs appliqués T.T.C.	
	Particuliers	Professionnels ou CESU dès le 1 ^{er} m ³
Encombrants	Pas de facturation	30 €/m ³
Gravats et déchets inertes		20 €/m ³
Déchets verts		12 €/m ³
Incinérables		30 €/m ³
Bois		30 €/m ³

2 – La collecte et le traitement des matières déposées

a – Les coûts de collecte et de traitement pour l'année 2020 (valeurs TTC en €)

Matériaux	Coût de collecte	Coût du traitement	Coût collecte + traitement
Encombrants	19 302.57	65 083.59	84 386.16
Incinérables	28 355.35	78 816.62	107 171.97
DASRI			0,00
Amiante			718.30
DMS	1 540.00	9 051.48	10 591.48
Gravats	15 282.63	11 111.64	26 394.27
Déchets verts	22 517.02	36 202.94	58 719.96
Bois	22 010.91	72 005.17	94 016.08
Huile usagée			792.00
Pneumatiques			792.00
TOTAUX			383 582.22 €

b – Les recettes perçues (en € TTC) : facturation des dépôts des professionnels et recettes de valorisation (*)

Matières collectées	Recettes perçues €
Encombrants	4 035.00
Ferraille et batteries (métaux) (*)	44 572.78
Incinérables	3 600.00
Gravats	2 260.00
Bois	1 700.00
D3E(*)	7 642.38
Déchets verts	5 634.00
Mobilier(*)	14 522.58
DDS(*)	1 991.56
TOTAL	85 958.30 €

d – Coût global des déchèteries en 2020 (charges diverses, Amts et de personnel comprises)

	POULDREUZIC	PLONEOUR-LANVERN
Charge nette liée directement aux déchets (dépenses de collecte et de traitement – recettes)	+ 195 543.36 €	+ 102 080.57 €
Autres charges (diverses, de personnel)	+ 72 954.73 €	+ 54 208.89 €
Coût net hors amortissements en 2020 (charge)	= + 268 498.09 €	= + 156 289.46 €
Amortissements nets (charge)	+ 22 659.43 €	+ 35 749.71 €
Charge nette 2020 Amortissements inclus	= + 291 157.52 €	= + 192 039.17 €

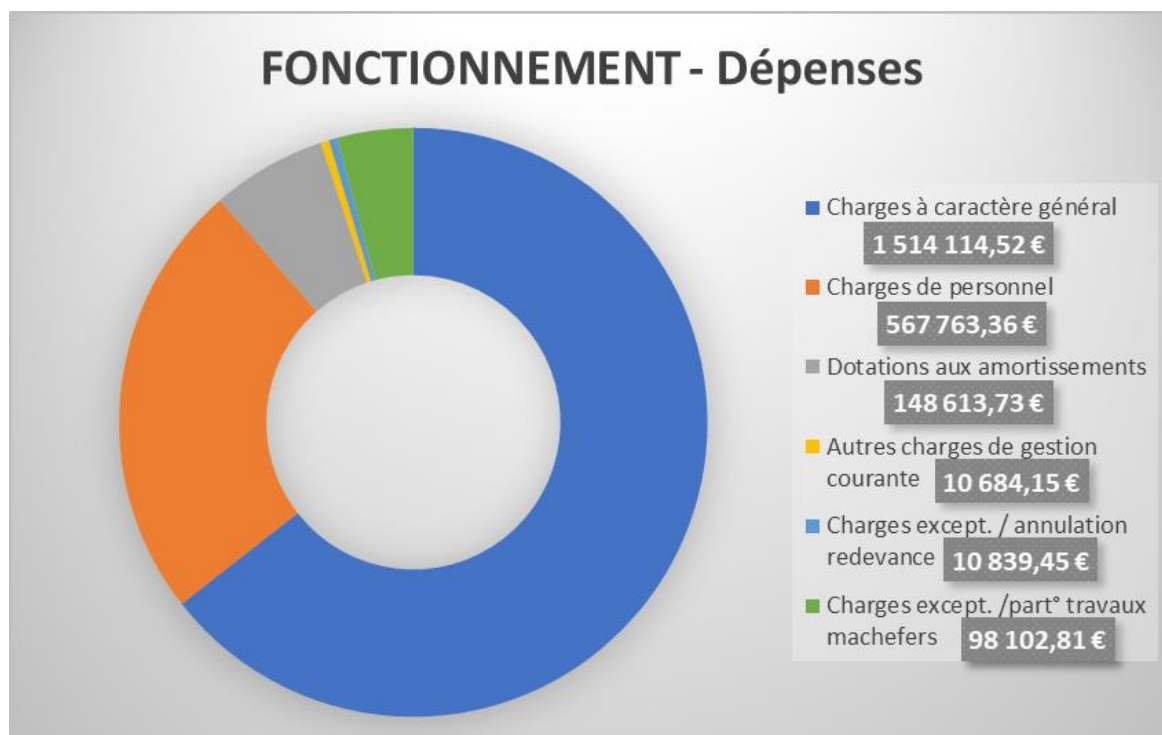
Evolution des coûts annuels selon :

- Variation des recettes sur les dépôts des professionnels et recettes de valorisation
- Variation des tonnages collectés
- En 2020, une période de fermeture compte tenu du contexte sanitaire

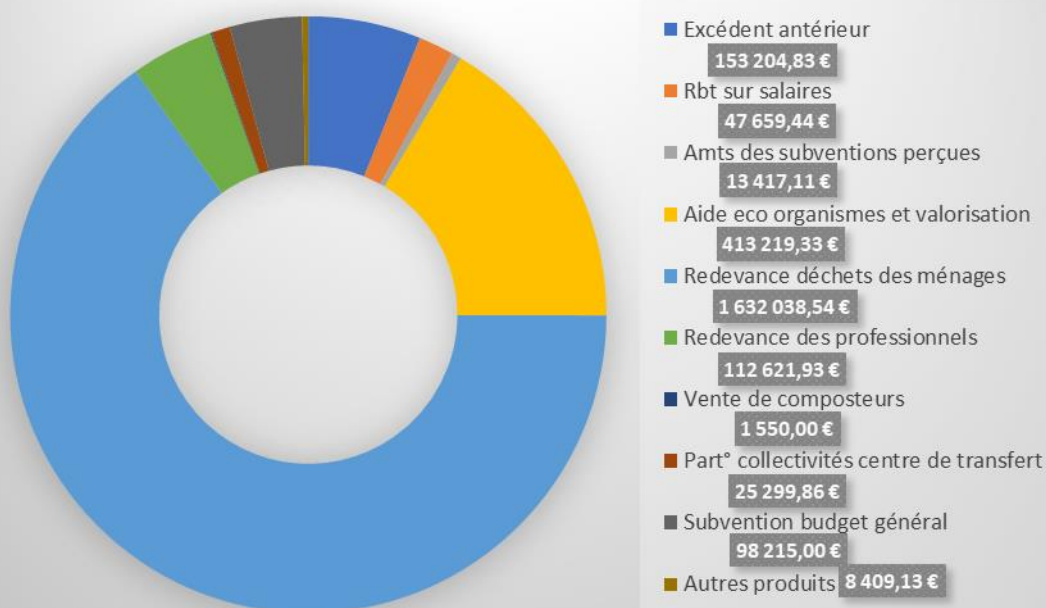
Un coût différent sur les 2 déchèteries : notamment, pas de gestion des apports des professionnels à la déchèterie de PLONEOUR, horaires d'ouverture différents.

III – Indicateurs relatifs au compte administratif 2020

A – Le FONCTIONNEMENT

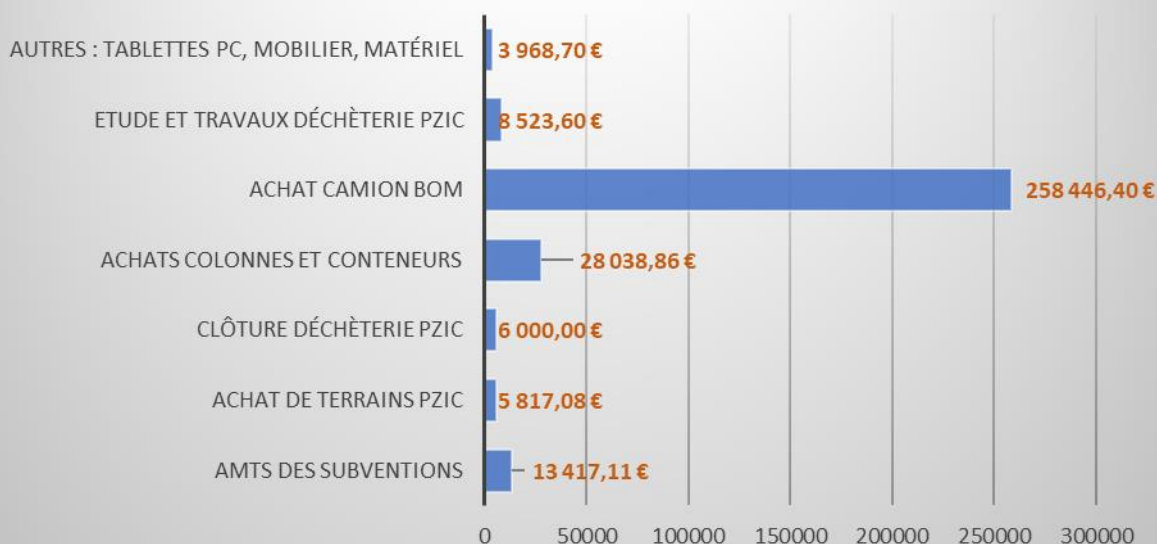


FONCTIONNEMENT - Recettes



B – L'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT - DEPENSES = 324 211,75 €



INVESTISSEMENT - RECETTES = 633 817,74 €

